



# LA GESTION DES DÉCHETS

Les étapes de la gestion des déchets :



p.3 **Prévention**



p.8 **Pré-collecte**  
(bacs, sacs, points d'apport volontaire)



p.9 **Collecte**



p.14 **Valorisation**  
(matière, énergie)

## Territoire engagé sur la réduction

Depuis 2012, l'intercommunalité est engagée dans un programme local de prévention des déchets pour une meilleure préservation des ressources naturelles et la maîtrise des coûts liés à la gestion des déchets.



L'objectif fixé pour 2016 était d'atteindre :

**7 %** de réduction du poids des ordures ménagères soit **23 kg par habitant.**

## Objectif atteint !

Profitant de cet élan, la CASGBS souhaite aller plus loin, en atteignant désormais **10 % de réduction d'ici 2020**. Pour y parvenir, les solutions sont très nombreuses et concrètes. *Retrouvez nos astuces page 5.*

# LA PRÉVENTION

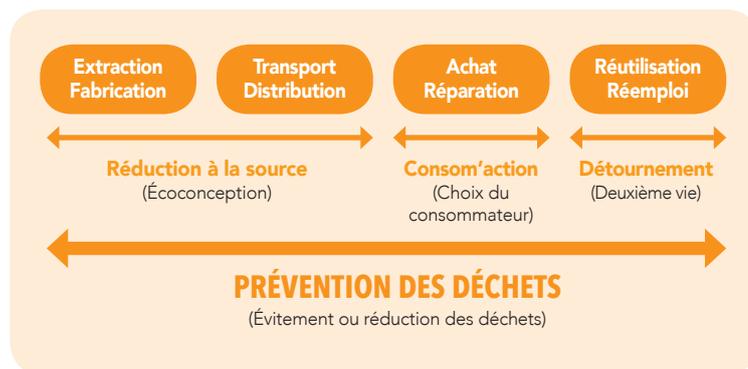
## Trier c'est bien, réduire c'est mieux ! Mais POURQUOI ?

Que l'on soit un particulier, une entreprise ou une collectivité, nos habitudes de consommation engendrent une quantité de déchets plus ou moins importante dont nous n'avons pas toujours conscience ! Outre l'impact environnemental lié à la production des déchets et à leur élimination, la gestion des déchets représente des coûts de plus en plus lourds.

Si le recyclage permet de gérer au mieux les déchets existants, la prévention peut éviter tout simplement de les produire ! De nombreuses dispositions réglementaires ont été prises en faveur de la prévention des déchets : loi de Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), loi Consommation, loi sur le Gaspillage alimentaire, loi Biodiversité...permettant d'accroître l'action en faveur de la prévention des déchets. Véritable enjeu de société, réduire ses déchets est de la responsabilité de chacun d'entre nous !

## Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

Elle consiste à produire moins de déchets !



## À quoi sert la prévention des déchets ?



### Réduire l'impact sur le climat

**Limiter la production de déchets permet de réduire la quantité de gaz à effet de serre** émis par les camions de collecte nécessaires au transport des déchets et par les installations de traitement.



### Préserver les ressources naturelles

Par exemple, limiter la consommation de papier permet de réduire l'utilisation de bois et d'eau mais également d'énergie utilisée pour sa fabrication.



### Limiter la nocivité des déchets ou de leur traitement

Certains déchets comme les piles ou la peinture sont encore jetés dans les poubelles alors qu'ils doivent être déposés en déchetterie ou en point d'apport volontaire afin qu'ils suivent une filière spécifique de traitement. **Il est préférable d'utiliser des piles rechargeables et des peintures portant un logo environnemental.**



### Mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets

L'évolution des modes de vie et les habitudes de consommation ont eu un impact fort sur l'augmentation de la quantité de déchets produits par les ménages. Il est donc primordial de réduire la production de déchets pour limiter les coûts de collecte et de traitement qui ne cessent d'augmenter. **La production des déchets ménagers a doublé entre 1960 et le début des années 2000.**



# DES ASTUCES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN

## En magasin



### Pensons vrac

en privilégiant l'achat sans emballage (fruits, légumes, céréales...), à la coupe (viande, fromage...), ou en grand conditionnement (sel, sucre, féculents...)



### Privilégions les cabas

sacs réutilisables ou paniers



**Favorisons les éco-recharges** et les produits concentrés



Préférons les produits avec un **écolabel certifié**



### Utilisons une liste de courses

nous éviterons les achats compulsifs et ainsi le gaspillage alimentaire. **Jusqu'à 20 kg/hab./an de déchets alimentaires évités**, dont 7 kg encore emballés.

### Le saviez-vous ?

**Entre 100 et 150 €**

C'est le coût du gaspillage alimentaire en France, par personne et par an.

# Au bureau

## Apportons notre tasse



pour le thé ou le café et une cafetière commune plutôt qu'une machine à dosettes individuelles et des gobelets jetables.

.....

## Faisons bonne impression

n'imprimons que ce qui est indispensable, privilégions les impressions recto/verso et en noir & blanc et utilisons du papier recyclé. Réutilisons nos feuilles en brouillon.

**Jusqu'à 10 kg/hab./an de déchets évités.**



# À la maison



## Mettons un autocollant Stop Pub

sur notre boîte aux lettres pour ne plus recevoir d'imprimés publicitaires indésirés. **Jusqu'à 14 kg/foyer/an de déchets papier évités.** Autocollant Stop Pub disponible auprès de votre mairie ou de la CASGBS.

.....

## Allons à la source



**buvons l'eau du robinet,** cela permet d'économiser jusqu'à 6kg/hab./an d'emballages plastiques et diminuer le transport des poids lourds.

.....

## Pensons aux piles rechargeables

et équipons-nous d'un chargeur.



## Compostons !

Un éco-geste qui fera maigrir de 30 % le poids de notre poubelle d'ordures ménagères.

### Le compostage c'est facile... et avantageux !

- Permet d'enrichir le sol de notre jardin
  - Agit sur notre environnement
  - Diminue le temps passé à l'entretien du jardin
  - Se pratique chez soi
  - Limite les odeurs dans notre bac de collecte
  - Réduit les allers et retours à la déchetterie
- .....



## En pavillon ou en résidence, équipez-vous d'un composteur !



**L'agglomération propose à tarif préférentiel des composteurs et vous initie à la pratique !** Elle vous accompagne dans votre projet et sa mise en place.

Inscriptions :

[www.saintgermainbouclesdeseine.fr](http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr)  
rubrique Environnement/  
Le compostage et le paillage.



# Au jardin

## Le paillage

Dans un jardin potager, sous une haie ou un massif de fleurs... un procédé simple qui consiste à recouvrir le sol avec les végétaux issus de l'entretien du jardin (pelouse, feuilles...), le paillis.



Le paillis est idéal : gratuit, présent, dans nos jardins au moment des besoins ! Il maintient (ou recrée) l'équilibre biologique du sol !

**1h de temps à pailler, ce sont 10h de temps d'entretien gagnées !**

## Le broyage

Pour réduire et recycler les petits branchages, tailles de framboisiers, de thuyas, plantes ornementales, fanes de haricots, de pommes de terre... à réutiliser ensuite au compost ou en paillage.



## Les haies naturelles

favorisent la biodiversité et offrent un refuge aux insectes et aux oiseaux.

**Plantez des variétés régionales à croissance lente.**



## Le mulching

(paillis de pelouse)

Technique de tonte qui hache menu l'herbe tondu et la redépose sur la pelouse. Les brins se décomposent naturellement en nourrissant le sol.



## La prairie fleurie

offre une alternative écologique intéressante à la pelouse classique dans un grand jardin, tout comme les mares.



Téléchargez le guide « Jardinez Malin »



[www.saintgermainbouclesdeSeine.fr](http://www.saintgermainbouclesdeSeine.fr)  
rubrique Environnement/Le compostage et le paillage/  
S'informer/Documents téléchargeables

# LE B.A.-BA DU BAC

## Je n'ai pas de bacs ?

Vous pouvez commander ou faire réparer vos bacs en contactant :

- **Pour les pavillons** d'Aigremont, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Houilles, Le Pecq, L'Étang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Vésinet, Louveciennes, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville : **0 825 800 789** (appel surtaxé 0,15 €/min + prix d'un appel)
- **Pour les pavillons de** Maisons-Laffitte, Le Port-Marly : **01 30 09 75 36** ou **environnement@casgbs.fr**
- **Pour les pavillons de** Mareil-Marly : **01 39 17 14 90**
- **Pour les résidences et sociétés :** **01 30 09 75 36** ou **environnement@casgbs.fr**

## Que faire si mon bac est cassé ?

Un agent se chargera de le réparer ou de le remplacer, mêmes contacts que ci-contre.

## Si mon foyer évolue (naissance, séparation...)?

Vous pouvez demander à faire réévaluer vos besoins. Si nécessaire, un nouveau bac sera mis à votre disposition, mêmes contacts que ci-contre.

## Bac volé/brûlé ?

Adressez, au service environnement de la CASGBS, le récépissé de la déclaration faite au commissariat. Notre prestataire le remplacera alors gracieusement.  
**environnement@casgbs.fr**

## Qui gère le nettoyage de mes bacs ?

### Vous-même !

Chacun est responsable de la propreté de son bac.

## Je déménage, que dois-je faire ?

**Laissez vos bacs sur place**, après vous être assuré qu'ils soient propres.

## Quand sortir ou rentrer mes bacs ?

Pour connaître les jours de sortie des bacs, merci de vous référer à **votre calendrier de collecte** (disponible en mairie ou à la CASGBS) ou penser à télécharger l'appli **Boucle\_tri**

### Collectes du matin :

**Sortez vos bacs la veille après 19h.**

### Collectes de l'après-midi / du soir :

**Sortez vos bacs au plus tard 1h avant la collecte.**

Positionnez la poignée vers la route. Après la collecte, rentrez vos bacs dès que possible pour éviter les désagréments (vol, dépôt indélicat dans votre poubelle, responsabilité en cas d'accident, etc.) et contribuer à rendre les trottoirs plus accessibles... et la ville plus belle.

# JE TRIE, TU TRIES, IL TRIE... COMMENT ?

En cas de doute... jetez dans votre poubelle des ordures ménagères

Faut-il laver les emballages à recycler ? Non, il suffit simplement de bien les vider pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car ils seront lavés en usine de recyclage !

## Papiers et emballages recyclables



### Papiers & cartons

Briques alimentaires, emballages en carton, boîtes de pizza vides et tous les papiers (journaux, magazines, annuaires, courriers, enveloppes, sacs papier...).



### Métal

Canettes, boîtes de conserve, couvercles, bouteilles de sirop, aérosols d'hygiène et alimentaires, barquettes...



**Extension de tri :** Vous pouvez également déposer vos petits emballages, opercules métalliques, capsules et feuilles en aluminium uniquement pour les communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes, Montesson et Sartrouville



### Plastique : Bouteilles, bidons, flacons

Bouteilles, bidons et flacons vides en plastique avec leurs bouchons : produits d'entretien, d'hygiène et alimentaires...



Jetez ces emballages recyclables en vrac (sans sac), dans le bac des emballages

## Le verre

Le verre, un matériau réutilisable et recyclable à l'infini

Bouteilles, bocaux et pots.

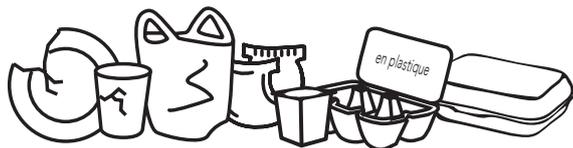
Pensez à jeter les bouchons dans les ordures ménagères et les couvercles métalliques avec les emballages recyclables.



Les miroirs et la vaisselle ne peuvent pas être jetés dans le bac à verre car ils sont constitués d'un verre de qualité différente qui, mélangé au verre d'emballage, crée des impuretés et le fragilise.

# Ordures ménagères

Dans un sac fermé



Restes de repas, barquettes polystyrène, vaisselle et verres cassés, pots en plastique (yaourt, crème...), couches, films et suremballages en plastique, boîtes à œufs en plastique...

# Vêtements usagés

Dans un sac fermé, propres et secs (même abimés)



Pulls, t-shirts, jeans, manteaux, chaussures par paire et attachées, maroquinerie...



Retrouvez les points d'apports près de chez vous : [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

# Les encombrants

- Les épaves de vélo
- Le vieux mobilier
- Les matelas
- Gros objets métalliques et en plastique

**Poids limité à 50 kg par objet**



**⚠ Ne sont pas collectés :**



**Pris en déchetterie**

- Les DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateurs, écrans, machines à café...)
- Les déchets toxiques (peintures, solvants...)
- Objets brisés
- Palettes
- Vitres
- Gravats
- Pneus
- Carrelages
- WC / sanitaires
- Matériaux de construction

# Déchets végétaux

Tailles, feuilles, pelouse, branchages...

- \* sacs de 100 litres maximum à laisser ouverts
- \* 7 sacs maxi s'il n'y a pas de bac
- \* fagots attachés avec un lien de fibre naturelle et pas plus de 1.20m



# Déchets toxiques



Peintures, solvants, pesticides, piles, batteries, huiles de vidange, cartouches d'imprimantes, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsif...)...



## Je les dépose :

- en déchetterie
- au camion mobile\*



Se référer au calendrier de collecte pour connaître les dates et lieux de votre commune

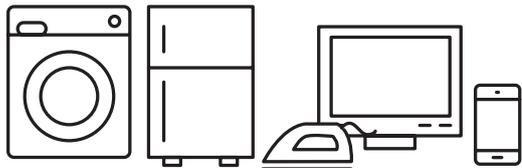
\* sur présentation d'un justificatif de domicile sur une commune membre de la CASGBS.

## Pensez-y :

Privilégier les produits naturels (vinaigre, savon noir, bicarbonate de soude...) ou éco-labellisés est souvent moins onéreux et aussi efficace que d'utiliser des produits chimiques d'entretien.

---

# Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)



Électroménagers : réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones...

**⚠ Ne sont pas collectés avec les encombrants**



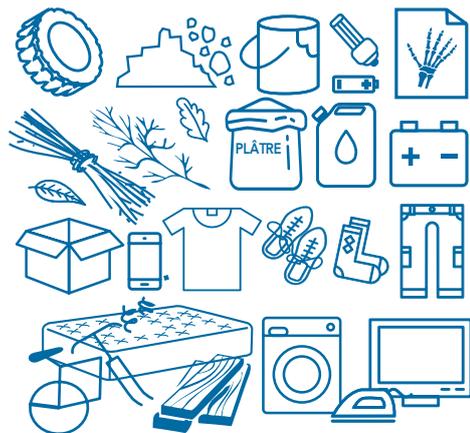
**Points d'apport dans un magasin, association ou déchetterie.**

*Les déposer aux points de collectes prévus à cet effet, c'est s'inscrire dans une démarche durable en créant de nouveaux emplois tout en protégeant l'environnement et en maîtrisant les coûts de collecte et de traitement.*

# On n'a pas tous la même déchetterie mais la même passion du tri !

## Ce que l'on peut déposer en déchetterie :

Plâtres, gravats, pneus déjantés,  
radiographies, métaux, mobiliers abîmés,  
huiles, batteries, cartouches d'encre,  
piles, ampoules, déchets toxiques, verres,  
papiers, cartons, vos déchets végétaux,  
vos encombrants, vos vêtements usagés,  
vos déchets d'équipements électriques et  
électroniques (DEEE)...



## Déchetterie du Sitru

1 rue de l'Union 78420 Carrières-sur-Seine

Tél. 01 39 15 88 74

[www.sitru.fr](http://www.sitru.fr)

### Horaires :

#### Période estivale :

(du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Du lundi au vendredi de 10h à 19h

Samedi et dimanche de 9h à 19h

#### Période hivernale :

(du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Du lundi au vendredi de 10h à 17h

Samedi et dimanche de 9h à 17h

Jours fériés : les horaires du week-end  
s'appliquent

**Fermée** : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre

## Le Port-Marly, Maisons-Laffitte

## Déchetterie intercommunale du SIVaTRU

Zone Ecopôle Seine Aval

Chemin des Moines

Accès par le chemin de Californie

78510 Triel-sur-Seine

Tél. 01 34 01 24 10

### Horaires :

Lundi : 13h30-17h30

Mercredi et Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Samedi : 9h-17h

Dimanche : 9h-13h

**Fermée** : mardi, jeudi et jours fériés

Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine,  
Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes,  
Montesson, Sartrouville

### Conditions d'accès :

L'accès est gratuit et réservé aux particuliers  
résidant dans les communes membres du  
SITRU et ayant leur carte d'accès.

### Documents nécessaires pour créer votre carte :

- Votre pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- Votre dernière taxe d'habitation.

Carte à demander sur [macarte.sitru.fr](http://macarte.sitru.fr) ou  
délivrée dans les bureaux du SITRU en semaine.

**Conditions d'accès** : Accès gratuit et réservé  
aux particuliers résidants dans les communes  
membres du SIVaTRU sur présentation de la  
carte d'accès et d'une pièce d'identité.

Accès interdit aux camions benne, camions  
plateau et véhicules professionnels marqués.

### Lors de votre premier passage, il faudra vous munir de :

- Votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

[www.sivatru.fr](http://www.sivatru.fr)

## Maisons-Laffitte

### Déchetterie d'Achères

Chemin des Hautes Plaines, 78260 Achères

#### Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi : de 10h à 12h et 14h à 17h

**Fermée** : dimanche et jours fériés

Retirer une autorisation de dépôt à l'accueil de la mairie de Maisons-Laffitte.

---

## Aigremont, Chambourcy, Le Mesnil-le-Roi

### Déchetterie AZALYS

Route départementale 190

Lieu dit « Les Bouveries »

78 955 Carrières-sous-Poissy

**Tél. 01 30 06 30 30**

#### Horaires :

Lundi / vendredi : 10-12h / 14h-18h

Mercredi : 14-18h

Samedi : 9-12h / 14h-18h

Dimanche : 9-12h / 14h-17h

Vendredi : 10-12h / 14h-18h

**Fermée** : mardi, jeudi et jours fériés.

#### Lors de votre premier passage, il faudra vous munir de :

- Votre pièce d'identité
  - Un justificatif de domicile
  - Le formulaire de demande de badge rempli
- 

## L'Étang-la-Ville, Marly-le-Roi

### Centre de Tri CR2T

ZA du Pont Cailloux, Route des Nourrices

78850 Thiverval-Grignon

**Tél. 01 30 55 42 93**

**Horaires** : du lundi au vendredi de 6h à 17h30 et le samedi de 6h à 12h

**Conditions d'accès** : les apports sont payants et le tarif dépend de la quantité et du flux apportés.

---

## Fourqueux, Mareil-Marly, Saint-Germain-en-Laye

### Déchetterie mobile

Boulevard de la Paix, Parking du Viaduc, St-Germain-en-Laye

**Tél. 01 30 09 75 36**

#### Horaires :

**La déchetterie mobile est ouverte les mardis, jeudis et samedis** de 10h à 13h et de 14h à 18h.

**Elle est fermée les jours fériés légaux** (1<sup>er</sup> janvier, lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> et 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1<sup>er</sup> et 11 novembre, 25 décembre).

Les utilisateurs doivent obligatoirement présenter un justificatif de domicile (quittance EDF ou loyer...).

**Les artisans, commerçants et tout autre professionnel ne sont pas admis sur le site.**

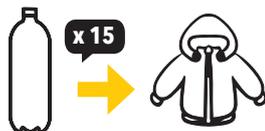
 **S'agissant d'une installation légère, tous les déchets présentés ci-contre ne sont pas admis. Renseignez-vous avant de vous déplacer !**

# LA VALORISATION

## Pourquoi valoriser nos déchets ?

La valorisation des matières permet de faire des économies dans la production et l'achat de **matières premières**. Valoriser les déchets permet de rallonger l'utilisation des matières, ce principe est à la fois **économique et écologique**.

### Exemples :



### Le symbole Triman

Ce symbole signifie  
que l'emballage  
est recyclable et  
qu'il doit être trié.

# Mais ça va où ? J'ai un doute !

★ ORDURES MÉNAGÈRES ● PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES ▲ DÉCHETTERIE ◆ REPRISE EN MAGASIN ■ EMBALLAGES EN VERRE + BORNE TEXTILES

- ★ Ampoule à filament
- ◆▲ Appareils électriques ou électroniques (DEEE) petits et gros
- ▲ Baignoire, évier, WC en faïence
- Barquette aluminium
- ★ Barquette en plastique
- ▲ Batterie de voiture
- Bocal, bouteille, pot
- Boîte à pizza / carton souillé
- Boîte à œufs (carton)
- ★ Boîte à œufs (plastique)
- ★ Boîte de camembert
- Boîte de chocolat en poudre en plastique
- Boîte de conserve
- ▲ Bouteille de gaz
- ▲ Bombe de peinture
- Bouteille d'huile (verre)
- Bouteille d'huile (plastique)
- ▲ Bûche / bois / branche hors gabarit DV
- ◆▲ Cartouche d'encre
- ▲★ CD / DVD / cassettes
- + Chaussures / sacs
- Classeur en carton
- Couverture de bocal, pot...
- ★ Dentifrice
- ◆▲ Électroménager
- ★ Essuie-tout
- ▲★ Faïence
- ★ Film plastique
- Gourde compote
- ▲ Gravats
- ▲ Huile de vidange
- Javel (bouteille vide)
- ★ Jouets en plastique
- + Laine (textile)
- ▲ Laine de verre
- ◆▲ Lampe hallogène
- ★ Lingettes
- ▲★ Miroir (cassé ou pas)
- Mousse à raser (vide)
- ◆▲ Néon
- Papier cadeau / enveloppes
- ◆▲ Pile
- ▲ Pneus
- ★ Polystyrène
- ▲ Porcelaine
- Pot de confiture / cornichons...
- ★ Pot de crème alimentaire (fraîche) ou esthétique
- ★ Pot de fleur (plastique)
- ▲★ Pot en terre cuite
- ★ Pot en plastique
- ▲ Produits chimiques : peintures, produits toxiques...
- ▲ Radiateurs
- ▲ Radiographie
- ★ Sac plastique
- Shampoing, gel douche
- + Tissus
- ★ Vaisselle
- ★ Vase
- ★ Verre en plastique
- ★ Verre en verre (cassé ou pas)
- ▲ Vitres, fenêtres, etc...
- ★ Yaourt (pot en plastique)
- Yaourt (pot en verre)

Édition : Juillet 2018  
Tirage : 50 000 exemplaires  
Directeur de la publication : Pierre Fond  
Rédaction : Service communication et service environnement CASGBS  
Conception, réalisation et impression : Desbouis Grésil - RCS Evry B 963 201 330.



Imprimé sur papier recyclé



# PENSEZ-Y !

## Téléchargez l'application

# BOUCLE\_TRI

Cet outil simple de fonctionnement vous permet de :

- **connaître vos jours de collecte** personnalisés
- **créer des rappels pour sortir vos bacs** au bon moment
- **savoir quels déchets mettre dans vos bacs** de collecte sélective
- **obtenir des renseignements pratiques** pour un tri efficace



Pour tous les autres smartphones :  
<http://boucle-tri.cc-boucledeleseine.fr>